

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

BANQUE DE
DÉVELOPPEMENT
DE L'UEMOA, LA BOAD
DISPOSE D'UNE GAMME
VARIÉE DE PRODUITS
ET SERVICES ...



... POUR ACCOMPAGNER
SES ETATS MEMBRES
ET LE SECTEUR PRIVÉ
DE L'UNION DANS
LE FINANCEMENT
DE PROJETS
D'INVESTISSEMENT.

NOUS FINANÇONS LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DE VOS ENTREPRISES.



PRÊT DIRECT COURT, MOYEN ET LONG TERMES

DESCRIPTION DU PRODUIT

Financements à court terme

BÉNÉFICIAIRES

Toute personne morale ressortissant de la zone UEMOA ou étrangère désirant investir dans cette zone.

OBJET*

Tout financement d'opérations de production ou de distribution de biens et services à des ressortissants de l'UEMOA.

CONDITIONS D'INTERVENTIONS

- i) Localisation du projet dans un Etat membre de l'UEMOA,
- ii) existence juridique formelle de la société de gestion de projet,
- iii) mode de gestion de type privé avec une comptabilité de type commercial, iv) une organisation et un fonctionnement conformes aux règles en la matière, v) participation d'une banque locale au financement du projet.

DOMAINES D'INTERVENTION

Industrie, transport, mines, agro-industrie, énerqie, et autres entreprises de service, etc.

CONDITIONS FINANCIÈRES

À définir au cas par cas en cohérence avec la qualité du risque.

DEVISE: Franc CFA.

DURÉE: 2 ans maximum (24 mois).

SÛRETÉS ET GARANTIES

Toute garantie jugée acceptable à l'issue de la due diligence de terrain pour appréhender les contours de l'opération avec la mise en place d'un mécanisme de sécurisation des flux liés à l'opération.

DOCUMENTS À FOURNIR

 Requête formelle de financement (lettre signée par la personne habilité) indiquant le montant, les conditions (taux, durée,) et la forme d'intervention souhaitée (crédit de trésorerie, engagement par signature...), les garanties proposées et le cas échéant, le nom des banques locales concourant au financement de l'opération,

- ii) présentation détaillée de l'opération (marché visé, organisation technique et commerciale),
- iii) présentation de l'activité et de la situation financière ainsi que de l'organisation et la gestion de la société (trois derniers rapports d'activités, états financiers certifiés et rapports des commissaires aux comptes; statuts et autres textes juridiques),
- iv) projections financières (comptes d'exploitation de l'opération, tableau de trésorerie prévisionnel de la société de gestion sur la durée du financement).

^{*}Suivant ses disponibilités de trésorerie, la BOAD met également à la disposition des Institutions Financières Nationales de l'Union des lignes de refinancement à court terme pour des durées de 24 mois maximum à des conditions intéressantes.

NOUS MOBILISONS DES RESSOURCES POUR LE FINANCEMENT DE VOS PROJETS.



ARRANGEMENT DE FINANCEMENTS

Forme d'intermédiation financière de type prestation de services pour compte de tiers (Etat et ses démembrements, entreprises privées...) visant la mobilisation de ressources pour le financement d'un projet d'investissement ou toute autre opération éligible.

OBJET ET JUSTIFICATION

- i) Intensifier/diversifier les domaines d'interventions de la BOAD en faveur des secteurs privé et public à travers la levée de fonds auprès du système financier de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA);
- rechercher des solutions aux problématiques de financement afin de proposer aux promoteurs des montages financiers innovants;
- iii) lever les contraintes du financement du secteur marchand et promouvoir les infrastructures durables de développement dans les pays de l'Union;
- iv) servir de catalyseur de financements forts de la qualité de sa signature, de son expertise et de son réseau d'institutions partenaires.

AVANTAGES

- Mobiliser des financements importants avec un nombre limité d'interlocuteurs, la BOAD se chargeant de structurer l'opération dans des conditions acceptables du marché de crédit et de fédérer plusieurs partenaires financiers;
- ii) bénéficier de l'expertise et de l'expérience de la Banque dans le financement de projets de développement d'envergure nationale et sous régionale;
- iii) moyen de communication particulièrement attractif auprès de la communauté financière dans le sens où la mise en place d'un financement syndiqué est un signal de confiance, d'adhésion et de partage de risque de partenaires financiers.

BÉNÉFICIAIRES: Etats de l'UEMOA et toute personne morale (y compris le secteur public marchand) ressortissant d'un Etat membre de l'UEMOA ou non résident opérant ses activités dans au moins un des Etats membres de l'UEMOA et désirant investir dans les secteurs d'activités éligibles au financement de la Banque.

DOMAINES D'INTERVENTION: industrie, transport, infrastructures (port, aéroport, chemin de fer, routes), mines, agriculture, agrobusiness, pêche, élevage, tourisme/hôtellerie, télécommunications / technologies, énergie, immobilier, bâtiments et travaux publics, etc.

CONDITIONS PARTICULIÈRES: le financement des opérations retenues ne doit pas porter atteinte aux objectifs de développement durable et de protection de l'environnement sans que des mesures ne soient prévues par le projet et les coûts y afférents pris en compte.

DOCUMENTS À FOURNIR: requête pour la levée de fonds, Plan d'affaires ou étude de faisabilité détaillée du projet couvrant les aspects justification, marché, organisation et gestion, aspects technique et financier avec des prévisions financières circonstanciées et éventuellement économiques, étude d'impact environnemental et social du projet; s'il s'agit d'une société: rapports d'activités et états financiers certifiés d'au moins les 3 derniers exercices (si disponibles); références techniques et financières du partenaire technique, financier ou commercial le cas échéant; les statuts et autres textes juridiques ainsi que tout autre document ou information pertinente sur le projet à financer.

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS À TRAVERS UNE OFFRE DE SERVICES COMPATIBLES AVEC VOS BESOINS.



CONSEIL FINANCIER

CARACTÉRISTIQUES

Activités d'assistance technique ; et/ou de conseil financier pour la réalisation d'une étude ou le développement d'un projet, la privatisation, la cession ou l'ouverture sectorielle à la concurrence, la restructuration d'entreprises, etc.

OBJET

Assistance et conseil aux Etats et à leurs démembrements (secteur public marchand, collectivités locales), aux entreprises privées de l'Union tout au long du processus d'ouverture à la concurrence, de cession, de mise en concession, de restructuration de tout ou partie d'une entreprise publique ou d'un secteur d'activité.

BÉNÉFICIAIRES

Les Etats de l'Union et toute personne morale (y compris les entités du secteur public marchand), ressortissant de l'UEMOA ou étrangère, opérant dans la zone ou désirant y investir dans les secteurs d'activités éligibles au financement de la Banque.

DOMAINES D'INTERVENTION

Industrie, transport, infrastructures (port, aéroport, chemin de fer, routes), mines, agriculture, agrobusiness, pêche, élevage, tourisme/hôtellerie, télécommunications/technologies, énergie, immobilier, bâtiments et travaux publics, etc..

DOCUMENTS À FOURNIR

- i) Un plan d'affaires ou une étude de faisabilité détaillée du projet couvrant les aspects justification et marché, organisation et gestion, aspects technique, financier et éventuellement économique ainsi qu'une étude d'impact environnemental et social;
- ii) les rapports d'activités et les états financiers certifiés des 3 derniers exercices s'il y a lieu ;
- iii) les statuts et autres textes juridiques de base ainsi que tout autre document ou information pertinente.

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS LA DIVERSIFICATION DE VOS SOURCES DE FINANCEMENT.



PRODUITS DE GARANTIE

DESCRIPTION DU PRODUIT

Garantie d'emprunts obligataires, garantie de prêts interbancaires, garantie de titres de créances négociables (billets de trésorerie, certificats de dépôts....).

BÉNÉFICIAIRES

Toute personne morale ressortissant de la zone UEMOA ou étrangère désirant investir dans la zone UEMOA dans des opérations productives et qui a recourt au marché financier pour un emprunt.

OBJET

Faire du marché financier un véritable instrument de mobilisation de financement des économies et de promotion de l'intégration régionale.

CONDITIONS D'INTERVENTION

La garantie est délivrée dans le cadre :

 i) d'émissions d'emprunts obligataires sur le marché financier de l'UEMOA conformément aux exigences du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et; ii) d'émissions de titres de créances négociables sur le marché monétaire conformément au règlement de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Elle peut également être donnée à des banques et établissements financiers de l'UEMOA pour faciliter les prêts interbancaires au sein de l'Union.

DOMAINES D'INTERVENTION

Les emprunts garantis doivent s'inscrire dans les domaines d'activité éligibles de la Banque : industrie, transport, infrastructures (port, aéroport, chemin de fer, routes), mines, agriculture, agrobusiness, pêche, élevage, tourisme / hôtellerie, télécommunications / technologies, énergie, immobilier, bâtiments et travaux publics et autres entreprises de services.

DURÉE

2 à 10 ans pour les garanties d'emprunts obligataires et 6 mois à 7 ans pour les garanties de prêts interbancaires et les titres de créances négociables.

CONDITIONS FINANCIÈRES

À définir au cas par cas en fonction de la qualité du risque de contrepartie qui emprunte sur le marché.

DOCUMENTS À FOURNIR

- i) Un courrier portant requête formelle de garantie indiquant le montant et les conditions souhaitées;
- ii) note d'information de l'opération présentant notamment son objet, l'organisation et la gestion de l'émetteur, sa situation financière, le cas échéant sur les trois (03) derniers exercices (sur la base des Etats financiers certifiés et des Rapports de Commissaires aux Comptes y afférents) et ses perspectives financières;
- iii) l'autorisation de l'émission par les instances de décision de l'émetteur (Conseil d'Administration et/ou Assemblée Générale);
- iv) les statuts et autres textes juridiques de l'émetteur ainsi que tout autre document ou information jugé utile.

INTRODUIRE UNE DEMANDE DE PRÊT

Vos requêtes et dossiers de financement, adressés à "Monsieur le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)" peuvent être envoyés directement au siège de la Banque ou par l'intermédiaire de nos Missions Résidentes, localisées dans les différents Etats membres.



BENIN	:	01 BP 325 Cotonou	(229) 21 31 05 58	boadmrbj@boad.org
BURKINA FASO	:	01 BP 4892 Ouagadougou 01	(226) 50 31 07 94	boadmrbf@boad.org
COTE D'IVOIRE	:	01 BP V 224 Abidjan 01	(225) 27 20 21 80 80	boadmrci@boad.org
GUINÉE BISSAU	:	01 BP 325	(245) 21 55 48 / 21 41 73	boadmrgw@boad.org
MALI	:	BP 206 Bamako	(223) 22 23 78 57	boadmrml@boad.org
NIGER	:	BP 778 Niamey	(227) 20 72 49 80	boadmrne@boad.org
SENEGAL	:	BP 4197	(221) 33 823 63 47	boadmrsn@boad.org





Banque Ouest Africaine de Développement

68. avenue de la libération - B.P : 1172 Lomé TOGO

Tél.: +228 22 21 59 06 / +228 22 21 42 44 • Fax : +228 22 21 52 67 / +228 22 21 72 69

E-mail: boadsiege@boad.org • Site: www.boad.org

N° vert: 80 00 00 20 / +228 99 99 32 15





